

ANNEXE 10

Engagement du maitre d'ouvrage à mettre en œuvre les mesures en faveur de la biodiversité et de l'insertion paysagère

Paris, le 20/11/2025

Réf : Projet agrivoltaïque de Carbon Farm

Objet : Engagement du Maître d'ouvrage sur les mesures en faveur de l'environnement

La SAS SPES POWER 4, représentée par Mme Chloé Clair, développe un projet agrivoltaïque sur la commune de Rodilhan. Ce projet se présente sous la forme de persiennes agricoles installées au-dessus de vignes, maraichage et pommiers à planter.

Le projet intègre dans sa conception :

- Une emprise au sol limitée des persiennes agrivoltaïques ;
- Des fondations par pieux battus sans béton ;
- L'absence de clôture complémentaire ;

A l'issue de la période d'exploitation, la structure sera intégralement démontée sans impact sur les sols.

Le bureau d'étude Auddicée a réalisé un diagnostic environnemental global, écologique et paysager. Des visites sur site ont eu lieu entre décembre 2014 et septembre 2025 et ont permis d'alimenter les enjeux du projet sur chaque thématique. En collaboration avec le bureau d'étude, des mesures spécifiques seront mises en place suivant la logique Eviter, Réduire, Compenser. **L'intégralité des ces mesures sont détaillées en Annexe 8_Notice technique aux paragraphes suivants : § 6.1.3, § 6.2.2.3 et § 6.4.**

En particulier, les mesures suivantes seront mises en place :

- Délimitation des emprises des travaux et mise en défens des secteurs sensibles ;
- Respect du calendrier écologique en phase travaux ;
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes ;
- Mise en place de gîtes et d'abris pour la faune ;
- Positionnement adapté des panneaux la nuit en faveur des chiroptères ;
- Maintien des continuums écologiques ;
- Suivi écologique du site en phase chantier ;
- Suivi écologique du site en phase exploitation ;
- Préservation des trames boisées ;
- Implantation des persiennes et des zones témoins cohérente avec la trame parcellaire et agricole ;
- Plantation et densifications de haie paysagère pour favoriser l'insertion dans son environnement. Elles seront favorables à la faune ;
- Couleur adapté des locaux techniques.

Par la présente, le maître d'ouvrage s'engage donc à mettre en œuvre les mesures nécessaires en faveur de l'environnement sur le projet agrivoltaïque de Carbon Farm.

Chloé Clair,
Présidente SAS SPES POWER 4

Chloe CLAIR

✓ Certifié par YouSign

Sun'Agri au capital de 1 757 947,00 euros rue de Brunel-
75017 Paris
Tel : 01 53 81 03 15 – contact@sunagri.fr
RCS Paris n°852 153 428 RCS Paris- APE : 3511Z
www.sunagri.fr